

CORREZE
TULLE
TULLE
Secrétariat Général DL/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**Arrêté portant approbation de l'offre de prix n°56-001101 et du contrat n°56-003279 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une nacelle télescopique les 11 et 12 juin 2024**

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une nacelle et ce, dans le cadre d'une formation CACES dispensée les 11 et 12 juin 2024,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu l'offre de prix n° 56-001101,
- Vu le contrat de location n°56-003279 afférent,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1er :** Approuve l'offre de prix n°56-001101 et le contrat n°56-003279 souscrit avec la Société REGIS LOC – RN89 – 19000 TULLE pour la location les 11 et 12 juin 2024 d'une nacelle télescopique 15-16 mètres –pour les besoins des services techniques de la collectivité et ce, dans le cadre d'une formation CACES.  
Le montant total de cette location s'élève à 247,10 € HT soit 296,52 € TTC.

**ARTICLE 2 :** La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Compte : 613588 - Code : FONCTST/ELECTR

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au contrôle de Légalité le : 11 JUIN 2024  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 11 JUIN 2024

AD52-1062024




TULLE, le 11 juin 2024

Le Maire-Adjoint,

\* Jacques SPINDLER

Etabli par Herve Leroy

Rn89  
19000 TULLE  
Tél 05 55 20 94 94  
Email : agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Contact / Tél  
Chantier **MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
10/06/2024	48072	56-003279	CACES	1/ 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	Ⓛ	MT HT €
<b>Location du 11/06/2024 au 12/06/2024</b>							
<b>Suivant devis N° 56-001101</b>							
1	<b>NACELLE TELES ART 4X4 15-16M</b> N° 31431 160ATJE3, N° Série 944354 Franchise 8 HR /Jour, 24.00€/ HR supp Compteur départ 3255 HR	Jour	93.00		93.00	J 2	186.00
	<i>Adhésion aux nsques 10% sur prix de base par jour de mise à disposition</i>						18.60
<small>Tarifs de Référence Prix / J de 1 J à 5 : 93.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 84.00€ Prix / J de 21 J à fin de l'année : 71.00€</small>							
0	- GNR AU LITRE	Vente	2.99		2.99		
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm					
1	TRANSPORT ALLER	Trsp	20.00		20.00		20.00
1	TRANSPORT RETOUR	Trsp	20.00		20.00		20.00

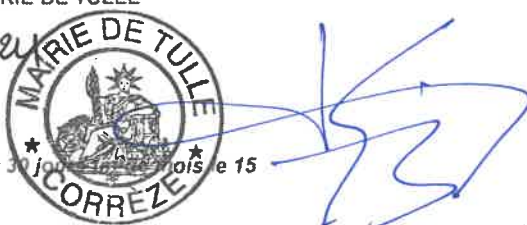
Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client  
Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end) Tout dépassement entrainera un supplément de loyer  
Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel Attention : En cas de modification de la durée de location nous en informons rapidement  
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date **11/06/2024**

Règlement: Virement 30 jours à l'avance le 15



<b>TOTAL HT</b>	<b>247,10 €</b>
dont ECO PART	2.50 €
<b>MONTANT TVA</b>	<b>49,42 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>296,52 €</b>

29/08/2024

**OFFRE DE PRIX N° 56-001101**

Établi par Herve Leroy

Rn89  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 20 94 94  
Email : agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
  
19012 TULLE CEDEX

Contact :  
Chantier : **MAIRIE DE TULLE**  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
29/05/2024	48072	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
<b>Location du 11/06/2024 au 12/06/2024</b>							
1	NACELLE TELES ART 4X4 15-16M	Jour	93,00		93,00	J:2	186,00
	Tarifs de Référence :						
	Prix / J de 1 J à 5 : 93.00€						
	Prix / J de 6 J à 20 : 84.00€						
	Prix / J de 21 J à infini : 71.00€						
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						18,60
0	- GNR AU LITRE	Vente	2,99		2,99		
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm.	0,00				
1	TRANSPORT ALLER	Trsp.	20,00		20,00		20,00
1	TRANSPORT RETOUR	Trsp.	20,00		20,00		20,00

Le complément carburant et le nettoyage eventuel sont à la charge du client.

Utilisation materiel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informer rapidement.

Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date / /

<b>TOTAL HT</b>	<b>247,10 €</b>
dont ECO-PART.	<b>2,50 €</b>
<b>MONTANT TVA</b>	<b>49,42 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>296,52 €</b>

**Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15**